

## LE TEMPS, C'EST L'AFFAIRE DE TOUT LE MONDE

Le temps est une durée rare pour tous ceux qui essaient de réconcilier leur vie de travail et leur vie professionnelle. Les politiques de temps des territoires mises en place par le Partenariat de développement "Rennes Egalité des Temps" considèrent la course quotidienne contre la montre non seulement comme un problème pour les gens qui jonglent avec leur emploi, leur carrière et leur famille, mais aussi comme une préoccupation légitime des pouvoirs publics, des entreprises, des partenaires sociaux et des ONG.

Le [PDD français](#) renforce le Bureau des temps créé par la Ville de Rennes en 2002. Une recherche est à l'origine de la décision de créer une infrastructure concrète pour mettre en place des stratégies d'équilibre vie-travail pour les femmes et les hommes. Cette recherche a analysé les changements induits par le passage d'une société industrielle - où le travail et les modes de vie des familles et des groupes sociaux s'articulaient étroitement - à une société de l'information et des services avec des rythmes généralement désynchronisés. Les résultats de cette étude ont souligné le fait que les horaires de travail irréguliers et atypiques d'une grande partie de la population ne correspondaient pas aux "temps de la ville" : heures d'ouverture des administrations, des magasins et des commerces, des lieux de garde d'enfants, des écoles, des différents services, ni même aux horaires des transports publics. De plus, il est apparu que les femmes, qui assument l'essentiel des responsabilités et des tâches familiales, souffraient plus encore que les hommes de la pression causée par ce manque d'articulation.

### HARMONISER LES TEMPS DE LA VILLE

Le Bureau des temps vise donc à répondre aux besoins des hommes et des femmes qui recherchent un équilibre plus satisfaisant entre les différentes demandes de leur temps : une de ses tâches est donc d'harmoniser les temps de la ville afin que ceux-ci correspondent mieux aux besoins de ses habitants. Ceci implique une coopération étroite entre différents services publics et organismes privés. La Ville a lancé le processus en ouvrant six mairies de quartier, qui aident les gens à gagner du temps pour tout un tas de démarches, depuis l'obtention d'un certificat de naissance, jusqu'à la prise d'un rendez-vous avec un conseiller d'orientation, en passant par un entretien avec les services sociaux. Dans trois quartiers, les services sociaux ont été réorganisés en "guichets uniques" pour certaines catégories d'usagers, comme les familles avec enfants. Ces centres regroupent l'ensemble des services liés à la protection maternelle et infantile, à la petite enfance, aux allocations familiales et à l'aide aux couples en difficulté. Un site web a été créé pour répondre aux besoins des Rennais. Offrant un service intitulé "Tic Tac, le temps à la carte", il apporte des informations en temps réels sur les différents services et événements dans la ville et permet à l'internaute de repérer ceux qui sont le plus près de son domicile ou de son lieu de travail.

### AMÉLIORER LA FLEXIBILITÉ DES SERVICES DE GARDE D'ENFANTS

A Rennes, les crèches et les écoles maternelles et primaires offrent maintenant des possibilités avant et après leurs anciens horaires traditionnels. C'est une véritable bouée de sauvetage pour les parents qui travaillent tôt le matin ou tard le soir. Une crèche inter-communale, inter-entreprises créée dans un bassin d'emploi est ainsi ouverte de 6h. à 21 h. La durée maximum de présence quotidienne des enfants est de 10 heures. Le coût est fixé en fonction des ressources des parents. Deux places sont réservées à des accueils d'urgence. Grâce à EQUAL, le PDD co-finance également une association de garde à domicile, complémentaire des gardes classiques. Ces services sont utilisés par des parents confrontés soudainement à des heures supplémentaires ou qui ne peuvent s'absenter pour s'occuper d'un enfant malade.

### UNE ORGANISATION DU TRAVAIL SUR MESURE

La municipalité a décidé de piloter un nouveau dispositif destiné également à servir d'exemple pour les autres employeurs. Il s'agit d'éliminer les horaires "coupés" pratiqués habituellement pour le nettoyage des locaux municipaux. Pour gagner leur vie, les personnels d'entretien -

essentiellement des femmes - devaient faire une partie de leur journée le matin de bonne heure et le reste le soir tard après la sortie des bureaux. Avec la nouvelle organisation, les agents de propreté ont maintenant un emploi à plein temps, en horaire continu soit de 7h. 30 à 15h. 30 soit de 10h. 45 à 18h. 45. Le travail en équipe de deux est un élément central du nouveau modèle, avec une charge minimale de travail définie en cas d'absence de l'un des deux. Le nouveau dispositif a également permis de regrouper les sites de travail pour limiter le temps passé en déplacements. Résultat de tous ces changements : l'absentéisme a chuté de 30%.

#### **ELARGIR DE CONCEPT DE CONCILIATION**

Le PDD "Egalité des temps" ne vise pas uniquement à aider les femmes et les hommes à mieux concilier leurs responsabilités au travail et à la maison, mais aussi à leur permettre de mener une vie globalement plus satisfaisante. Ceci veut dire avoir du temps libre pour voir des gens, participer à des activités citoyennes ou culturelles et, au moins de temps en temps, disposer d'un peu de temps pour soi. Une étude réalisée par le PDD montre que les horaires et les lieux des manifestations culturelles excluaient pratiquement toutes les personnes ayant des responsabilités familiales ou vivant en périphérie de la ville. Différentes solutions ont été testées, telles que l'organisation de "concerts de midi" dans une zone d'entreprises pour des personnes qui n'ont pas l'habitude, ou la possibilité, d'aller écouter de la musique classique. Pour 6 à 10 euros, le billet inclut un petit repas (boisson et sandwich). Ces concerts font salle comble à chaque fois. Et il est intéressant de noter que le public est composé à 80% de femmes alors que celles-ci ne représentent que 20% des salariés dans la zone ! Les "Happy Hours" constituent un autre exemple de nouvelles opportunités culturelles : avant les grandes représentations en soirée au théâtre de Rennes (à 21H), un spectacle d'une heure est organisé à 18h. et à 20 h. auquel les gens peuvent se rendre directement en sortant de leur travail. Le tarif réduit de euros inclut également la garderie pour les enfants.

#### **CHANGER LES RÔLES ET LES ATTITUDES TRADITIONNELS**

Le PDD est bien conscient que pour qu'il y ait plus d'égalité dans l'utilisation du temps, il faut renverser les rôles traditionnels des hommes et des femmes et éradiquer les stéréotypes prévalent encore auprès des employeurs et du grand public. Une convention de partenariat a été signée avec TV Rennes pour la réalisation d'un feuilleton documentaire de cinq fois 26 minutes mettant en scène des personnages aux prises avec des problèmes de conciliation des temps. Diffusée à l'automne 2004, cette série a ensuite fait l'objet de projections et de débats dans les quartiers. Par ailleurs, des conférences et des débats ont été organisés sur différents aspects de l'organisation et de l'utilisation du temps : ils ont tous fait salle comble.

#### **GÉNÉRALISER LES RÉALISATIONS D'EQUAL**

Pour assurer la généralisation et la pérennisation de ses activités, le PDD a mis sur pied une commission, qui survivra à la fin d'EQUAL, composée d'élus, de représentants des milieux associatifs, des pouvoirs publics, des hôpitaux, des partenaires sociaux et des grandes entreprises comme la SNCF, la Poste et Peugeot-Citroën. La commission s'est engagée à poursuivre les politiques et les pratiques mises en place par les différents acteurs territoriaux. Ce processus a également bénéficié de la coopération transnationale : comme à Rennes, les élus locaux ont joué un rôle clé dans les projets partenaires en [Italie](#) et en [Espagne](#) qui ont transféré et adapté les initiatives bretonnes d'articulation des temps de vie. Ceci est particulièrement le cas pour toute une série de services testés avec succès par le partenaire italien : une crèche inter-entreprises dans une zone industrielle, un service de livraison de courrier sur le lieu de travail, du co-voiturage et des services flexibles de transport organisés conjointement par la municipalité et un groupement d'entreprises.

#### **Contact**

Danièle Touchard Rennes Egalité des temps B.P. 3126 F - 35031 Rennes cedex Tél. : +33 2 99 67 86 39	+33 2 99 67 86 39
---	-------------------

Fax : +33 2 99 67 86 30  
Email : [dtouchard@ville-rennes.fr](mailto:dtouchard@ville-rennes.fr)  
[www.ville-rennes.fr/temps/](http://www.ville-rennes.fr/temps/)